

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Je soussignée, greffière de la Ville de La Prairie, donne avis à tous les citoyens concernés que le conseil de la Ville de La Prairie étudiera lors de la séance ordinaire du 6 mai 2019 qui se tiendra à 19 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie, une demande de dérogation mineure relative à des travaux d'aménagement de terrain au 385 et 389, rue White (lots 1 915 807 et 1 915 808 du cadastre du Québec).

La demande vise à rendre conforme l'aménagement de l'aire de stationnement existante par l'ajout de quatre cases de stationnement suite à l'aménagement de deux nouveaux logements pour l'immeuble situé au 385 et 389, rue White.

L'aire de stationnement projetée sera aménagée avec une largeur de l'allée de circulation de moins de 6,5 mètres à certains endroits, et ce, avec une largeur de la zone tampon à moins de 2 mètres, sans surlargeur de manœuvre et sans case de stationnement pour personnes handicapées, le tout tel que prévu aux articles 330, 334, 336, 343 et 364 du règlement de zonage numéro 1250 et tel que montré au plan projet d'implantation préparé par Michel Paul Alain, architecte, daté du 26 mars 2019.

Toute personne ou organisme intéressé qui le désire pourra se faire entendre à cette occasion avant la prise de décision par le conseil.

Donné à La Prairie, ce 10 avril 2019

(Signé) Danielle Simard

Me Danielle Simard, OMA
Greffière et directrice du Service
du greffe et des affaires juridiques